

Ardèche
Rhône
Coiron

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport d'activité

Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron



2020

www.ardecherhonecoiron.fr

Edito



2020 est l'année de d'installation d'un nouveau Conseil communautaire : 8 vice-présidents, 36 conseillers communautaires engagés autour d'un projet commun. Des orientations et actions à mener concrétisées dans les feuilles de route rédigées par les vice-présidents et les services.

Notre intercommunalité voit ses compétences s'étoffer ainsi que ses équipements et ses services. Les projets engagés et ceux en construction se sont poursuivis sur cette année, autant que possible, dans le contexte sanitaire connu et l'impact du séisme de 2019.

2020 a vu se structurer des projets urbains de grande envergure ; dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement, une étude urbaine a démarré afin de donner des perspectives d'aménagement suite au séisme. Et sur l'ensemble de notre territoire, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été entérinée pour la rénovation de 900 logements et pour accompagner les propriétaires.

Le Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) a été validé. Ce plan d'actions doit lutter contre le changement climatique grâce, notamment, à des objectifs d'économie d'énergie et le sujet de la mobilité. La réflexion est engagée sur la question de la mobilité et sur sa prise de compétence, en partenariat avec les communes.

Nos priorités sur cette année vont aussi vers la diminution des tonnages d'ordures ménagères et la sensibilisation aux gestes de tri qui ont été simplifiés. Des projets importants sont aussi lancés comme l'étude sur la prise de compétence enseignement musical et mobilité, celui de la construction d'une nouvelle crèche intercommunale d'Alba-la-Romaine ou les travaux d'extension de la cuisine centrale, entre autre.

Nos services ont été mis à l'épreuve pendant les deux vagues de la crise sanitaires Chacun a su œuvrer pour maintenir, en ces périodes tourmentées, les services essentiels à la population.

Yves BOYER

Sommaire

LOGEMENT HABITAT	6	PETITE ENFANCE-JEUNESSE	22
Projet NPRU		Crèches	
Habitat logement		Relais assistantes maternelles/LAEP	
Projet Partenarial d'Aménagement		Accueil de loisirs	
TOURISME	9	RESTAURATION COLLECTIVE	25
Aménagement touristique		TECHNIQUES	26
ENVIRONNEMENT	10	BÂTIMENTS	
SPANC		ESPACES VERTS	
GEMAPI		HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ	27
Déchets		RESSOURCES HUMAINES	28
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	13	ORGANIGRAMME	29
Urbanisme		FINANCES	30
Développement durable		FISCALITÉS	33
Agriculture		GOVERNANCE	34
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	16	COMMUNICATION	36
Commerces artisans			
Développement économique			
CULTURE	17		
Réseau de lecture Publique			
Culture EAC			
Partenariats culturels			
Musée de la Résistance			
Cinémas			

Communes et chiffres clés

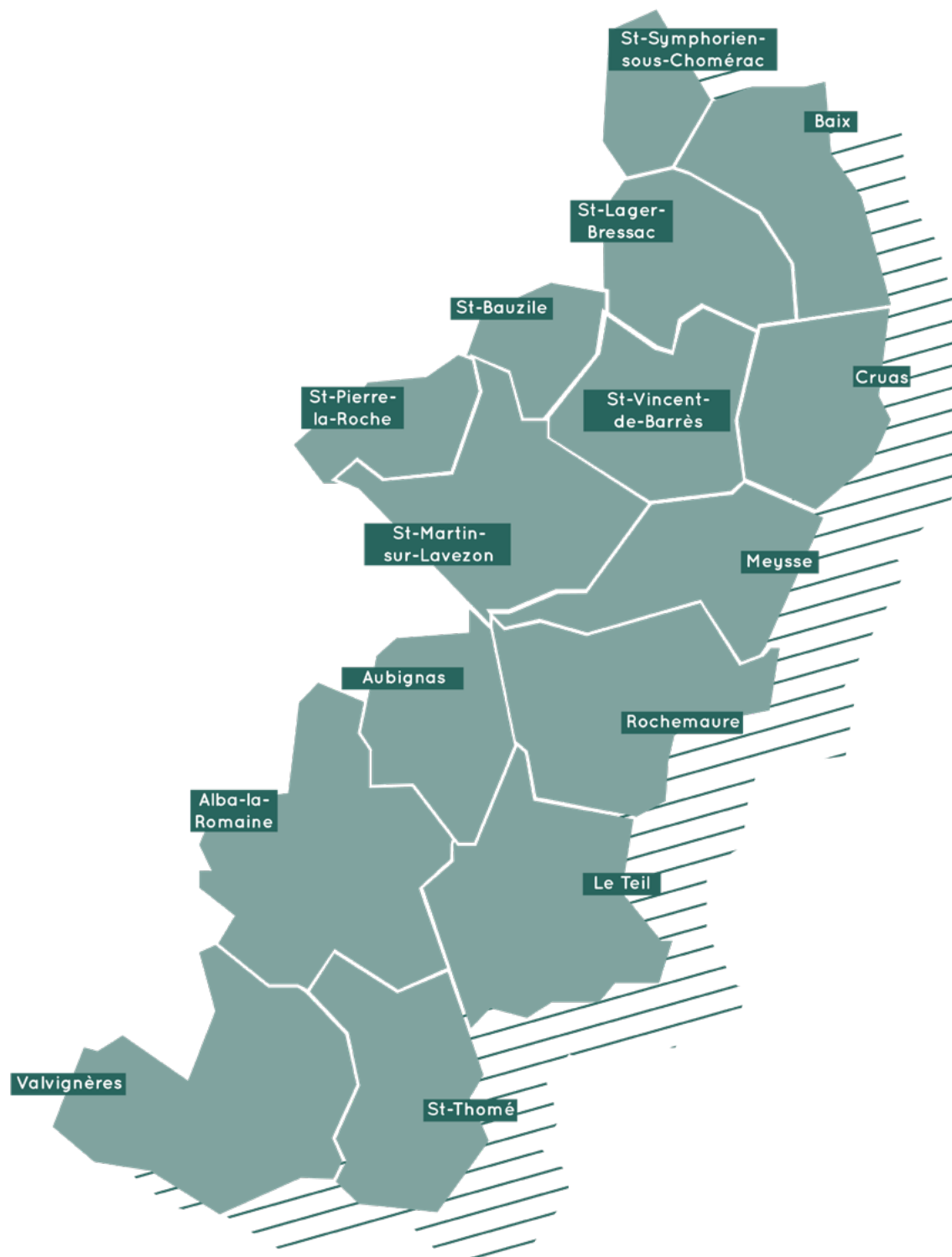
CHIFFRES CLÉS

⇒ CRÉÉE LE 1^{ER} JANVIER 2017
PAR FUSION DES COMMUNAUTÉS BARRÈS-COIRON
ET RHÔNE HELVIE

⇒ 15 COMMUNES

⇒ UNE SUPERFICIE DE 281 KM

⇒ 22 785 HABITANTS



LOGEMENT ET HABITAT

Projet NPRU

La Communauté de communes est signataire d'une convention de renouvellement urbain dans le quartier Cœur de ville au Teil, depuis 2018. A ce titre, elle pilote le projet de renouvellement urbain en partenariat avec la Commune, l'ANRU, l'ANAH, Action logement, la Banque des Territoires, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département.

Le séisme du 11 novembre 2019 a causé des dégâts considérables qui demandent une intervention massive pour la reconstruction de la ville. Le quartier politique de la ville Cœur de ville a été touché de plein fouet. Le séisme a entraîné des retards importants dans la poursuite et le démarrage d'opérations et réinterroge certaines opérations planifiées afin de les adapter à la situation exceptionnelle mais également aux nouveaux enjeux en matière de recyclage des bâtiments.

Les partenaires se sont mobilisés aux côtés des collectivités pour définir de nouvelles opérations à planifier dans les 12 prochaines années. Ce travail s'élabore à l'échelle de la ville du Teil, notamment via un Plan Partenarial d'Aménagement et une étude ensemblière en cours.

CHIFFRES CLÉS

1 groupement de commande commun avec Ardèche habitat pour la phase maîtrise d'œuvre du 16 rue de la République (Le Teil)

596 697€ de subvention complémentaire de l'ANAH au titre du dispositif RHI THIRORI pour le 16 rue de la République

2020 EN BREF

- En raison des dégâts du séisme, extension du périmètre de l'opération du 16 Rue de la République, à 4 nouveaux immeubles
- Négociations foncières en conséquence
- Rephasage de l'opération et nouveau partenariat avec Ardèche habitat



LOGEMENT ET HABITAT

Habitat logement

Suite au séisme du 11 novembre 2019 qui a touché 13 de nos 15 communes, l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) accompagne la rénovation des logements privés au travers d'une nouvelle OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) intitulée Aujourd'hui pour l'habitat. Lancée en octobre 2020 pour 5 ans, elle a pour objectif sur l'ensemble du territoire de :

- Réparer les logements post-séisme
- Rénover les logements dégradés
- Redynamiser les centre-bourgs

Des dérogations uniques ont été apportées par l'Anah afin d'ouvrir au plus grand nombre les aides. L'OPAH-RU porte sur les 15 communes du territoire et amène un soutien renforcé sur les centres-villes de Baix, Cruas, Le Teil et Rochemaure, ainsi que les quartiers de Mélas, Frayol et La Violette au Teil.

7 aides spécifiques sont mobilisables : aides aux travaux de rénovation énergétique, à l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, à l'amélioration du logement dégradé ou insalubre, à la remise en état du logement avec des travaux plus conséquents, pour le ravalement des façades (centres de Baix, Cruas, Le Teil et Rochemaure), à l'accession à la propriété, à l'organisation de petites copropriétés.

La Communauté de communes a retenu en septembre 2020 Soliha Drôme pour animer l'OPAH-RU. L'équipe est composée de 4 personnes, entièrement dédiées à l'opération. Elle est complétée par 2 personnes spécialistes des questions d'insalubrité et d'architecture. Installée au 4 boulevard Jean Jaurès au Teil, l'équipe réalise des permanences sur tout le territoire auxquelles les habitants peuvent se rendre.

CHIFFRES CLÉS

1 convention d'OPAH-RU signée en décembre 2020, regroupant 9 partenaires

12 694 890€ d'aides consacrées à l'OPAH-RU

Un objectif de 899 logements à rénover entre 2020 et 2025

Au lancement de l'OPAH-RU, 229 contacts pris ; représentant 224 projets potentiels

2020 EN BREF

La Communauté de communes gère une aire des gens du voyage au Teil et confie la gestion du centre d'hébergement d'urgence au Teil au Diaconat protestant.

Elle finance, avec la CC DRAGA, un Conseil habitat jeunes pour favoriser l'accès au logement des jeunes.

Elle est également compétente pour « les opérations RHI-THIRORI d'intérêt communautaire, après validation de l'intérêt par le Conseil communautaire ».

Les opérations en cours :

- Ilôt du 16 rue de la République au Teil (dans le cadre d'une opération NPRU)

- Au centre de Baix (avenue Jean Moulin et rue Royale basse)



LOGEMENT ET HABITAT

Projet Partenarial d'Aménagement

Suite au séisme de magnitude 5,4 de 2019, une partie du bâti a été lourdement impactée ce qui a donné lieu à de nombreuses évacuations de plusieurs centaines de ménages. Au-delà de la gestion de l'après crise (gestion des sinistrés, relogement, confortement des bâtiments qui menacent de s'effondrer, réouverture de la route nationale), la reconstruction de la commune constitue une priorité.

Pour coordonner l'ensemble des actions nécessaire à la reconstruction de la commune du Teil et mettre en place une gouvernance unique et adaptée aux enjeux, l'Etat et les collectivités ont souhaité élaborer un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA).

Dans le cadre du projet de reconstruction de la commune du Teil, le PPA permet de coordonner les efforts opérationnels et financiers de chacun pour l'organiser aussi efficacement que possible. Signé le 16 juillet 2020, le contrat de PPA vise, au travers de plusieurs actions, à :

- Penser la reconstruction de la ville du Teil suite au séisme, en alliant des principes d'aménagement validés par les élus : résilience, renouvellement urbain, transition écologique
- Rénover et réparer les habitations touchées par le séisme
- Reconstruire les bâtiments publics touchés
- Veiller à la dignité des logements loués sur le centre-ville du Teil

CHIFFRES CLÉS

4 quartiers lourdement touchés : le centre-ville (1 logement sur 2), Mélas (80% du parc touché), Frayol et La Violette

715 maisons frappées d'un arrêté d'évacuation

1400 personnes délogées et 245 relogées en hébergement d'urgence

1730 interventions de pompiers au lendemain du séisme

Coût des travaux estimés à **2** milliards d'euros (parcs public et privé)

13 partenaires signataires du contrat de PPA

21 actions inscrites dans le contrat de PPA pour réparer la ville

2020 EN BREF

- **Etude urbaine ensemble en juillet 2020** a déterminé les axes de la reconstruction du Teil : renouveler «la ville sur la ville», aider et accompagner les propriétaires dans leurs travaux de réparation, retrouver la nature en ville, diminuer la part de la circulation voiture en centre-ville pour valoriser les modes de déplacement doux, offrir des logements de qualité et adaptés à tous, diversifier l'activité économique en cœur de ville

- **Groupe de travail suivi des relogements des sinistrés** : priorité sur les ménages relogés provisoirement.

- **Groupe de travail foncier** pour solutionner les situations d'urgence liées à une fragilité des bâtiments. Ce groupe a fait accélérer la démolition de l'ancien bar « Le Mélassien » afin de sécuriser la circulation sur la RN102.

- **Groupe de travail assurances** : mène un travail de collaboration avec les compagnies d'assurance et leurs représentants (CCR, FFA).

- **Reconduction du partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPORA)** visant à déléguer les acquisitions foncières nécessaires à l'application des principes du projet urbain issu de l'étude urbaine ensemble. Ce partenariat s'inscrit dans une convention signée fin 2020 entre l'EPORA, la CCARC et la ville du Teil.



TOURISME

Aménagement touristique

La politique touristique sur le territoire est co-portée par la Communauté de communes et l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et villages.

Une convention fixe les objectifs et moyens entre les deux structures pour la période 2020-2023.

Les actions relevant des aménagements sont directement menées par la Communauté de communes.

Pour la promotion et le développement de l'attractivité touristique, le territoire possède déjà de nombreux atouts liés notamment au patrimoine bâti, au patrimoine paysager, ...

Pour renforcer l'attractivité touristique et permettre un travail de promotion et de valorisation par l'Office de tourisme, la Communauté de communes a identifié 2 enjeux :

- Le développement de l'offre sport nature et mobilité, en lien avec la problématique des déplacements au quotidien (volet Plan Climat Air Energie Territorial)

- Le renforcement des bases de l'attractivité touristique par l'équipement des 2 sites de compétence intercommunale que sont le Château de Rochemaure et l'Abbatiale de Cruas mais aussi l'hébergement et les partenariats.



CHIFFRES CLÉS

80 km de balisage refait

217 500€ de partenariat annuel avec l'Office de Tourisme Intercommunal

70 400€ d'adhésion au Pays d'Art et d'Histoire

2 400€ d'adhésion à l'association 2000 vins d'Ardèche



2020 EN BREF

- Préparation du renouvellement de la signalétique sur les sentiers de randonnée
- Reprise du balisage peinture sur les chemins de Petite Randonnée (moitié Sud du territoire)
- Entretien de l'ensemble des sentiers de randonnée intercommunaux
- Création d'une nouvelle carte des sentiers de randonnée à l'échelle de la CC ARC
- Contact et lien auprès des communes pour la remise à niveau des conventions rando
- Pour le développement de la pratique du vélo :
 - Déploiement du mobilier vélo octroyé par le Département
 - Création, en lien avec les communes et le Département des Relais d'Information Services en bordure de la ViaRhôna
 - Appui technique aux communes sur les réflexions de diverses pénétrantes entre voies vertes et centre-villages



ENVIRONNEMENT

GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

La Communauté de communes exerce la compétence de prévention des inondations et la gestion des digues présentes sur le territoire. Les trois systèmes d'endiguement actuellement définis sont les digues du Teil sur le Rhône et le Frayol, et celles de Meysse et Rochemaure sur le Lavezon. Les opérations effectuées sont :

- **La réalisation des études et travaux sur les ouvrages de protection** : entretien courant de la végétation est effectué de manière à limiter le couvert végétal et les détériorations par les racines. Les études et travaux exceptionnels concernent les éléments de génie civil (curage, recharge de matériaux, reprises de désordres...) ou les études d'analyse et de diagnostic périodiques exigées par la réglementation.

- **Suivi de l'état des infrastructures** : Le service PI tient un registre des interventions sur les ouvrages et effectue des visites de contrôle mensuelles à minima. Une visite annuelle avec rédaction d'un rapport de visite transmis aux services de l'État (DREAL et DDT) est aussi réalisée.

- **Mise en conformité des systèmes d'endiguement** : Le décret digues de 2015 impose de nouveaux documents et études pour assurer la fiabilité des ouvrages. Cette mise en conformité est réalisée par des bureaux d'études agréés sous supervision de la CCARC. L'échéance de cette régularisation va de 2021 à 2023 selon la classe de l'ouvrage. Ainsi, la digue du Teil doit être classée en 2021, Meysse et Rochemaure en 2023 au maximum.



CHIFFRES CLÉS

7500 m linéaires de digue fauchés

1800 m de digues classés en 3 systèmes

150200€ d'études engagés pour la mise en conformité, le suivi des ouvrages et la prévention des risques d'inondations.



2020 EN BREF

Les études de classement au décret de 2015 ont été lancées et le dossier de la digue du Teil déposé. Ceux de Meysse et Rochemaure sont en cours de rédaction.

La gestion de la digue de Meysse a été transférée du conseil départemental de l'Ardèche à la CCARC et sera confortée de façon homogène. La végétation dense sera progressivement éliminée pour faciliter visites et entretien.

Des études ont été lancées pour décider du classement des ouvrages des Lavandières (Meysse) et du Bourdary (Le Teil).



ENVIRONNEMENT

SPANC

L'ensemble des communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron ont transféré l'Assainissement Non Collectif, à l'intercommunalité.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé d'effectuer les contrôles des dispositifs d'assainissement autonome dans le cadre du neuf et de l'existant.

Le but de ces contrôles est de s'assurer qu'aucune habitation non raccordée/raccordable au dispositif d'assainissement collectif, ne génère de pollution environnementale ou sanitaire.

Le SPANC assure une veille juridique quant aux évolutions réglementaires afin de pouvoir conseiller les usagers au mieux.

POUR RAPPEL :

Le SPANC dépend d'un budget annexe qui doit s'équilibrer. Chaque contrôle donne lieu à une redevance :

Diagnostic initial : 100€

Diagnostic vente : 150€

Contrôle de Conception et d'Implantation en cas de neuf : 70€

Contrôle de Conception et d'Implantation en cas de réhabilitation : 0€

Contrôle de Bonne Exécution : 90€

Contrôle de Bon Fonctionnement : 80€

CHIFFRES CLÉS

2477 installations contrôlées depuis le 1er janvier 2006

114 installations contrôlées en 2020 dont:

- **35** Diagnostics Ventes
- **0** Diagnostic Initial
- **38** Contrôles de Bon Fonctionnement
- **30** Contrôles de Conception et d'Implantation
- **11** Contrôles de Bonne Exécution

2020 EN BREF

114 installations ont été contrôlées, aussi bien dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement que lorsqu'une réhabilitation est réalisée ou même un nouveau projet déposé. Progressivement, le réseau d'assainissement collectif est étendu sur les communes, ce qui permet de supprimer régulièrement des dispositifs autonomes.

Davantage de filières compactes sont installées sur le territoire afin de palier à de nombreux problèmes comme les contraintes liées aux sols (implantation, perméabilité, stabilité, pente...)



ENVIRONNEMENT

Déchets

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose des compétences de collecte des ordures ménagères, de collecte sélective et la gestion haut de quai (la tenue de la déchèterie et l'accueil au public) des déchèteries.

Elle a confié le traitement des déchets collectés par nos véhicules au Syndicat des Portes de Provence (SYPP). Depuis le 31/12/2019, nous adhérons au SYPP pour l'ensemble du territoire. Cela permet de rationaliser l'organisation des collectes, d'harmoniser les consignes de tri et uniformiser la communication pour tous les habitants du territoire.

La réponse à un appel à projets CITEO pour l'ensemble du territoire a engagé, au 1er janvier 2020, la simplification des gestes de tri : tous les emballages se trient. Il s'agit de motiver les gestes de tri et de diminuer les tonnages d'ordures résiduelles et donc au final de diminuer les coûts de traitement. La communication auprès des habitants a été initiée dès mars 2020. Le confinement en a limité l'impact. Elle doit être maintenant reprise, renforcée et structurée.



CHIFFRES CLÉS

3 déchèteries sur le territoire : Cruas, Le Teil, Alba-La-Romaine

1 accès à la déchèterie de Privas pour 4 communes du nord

325 bornes aériennes et semi-enterrées de tri sélectif

1460 bacs de regroupement repartis sur le territoire

7 véhicules de collecte

7 agents de collecte des ordures ménagères, 2 agents de collecte de sélectif, 4 agents de déchèterie

5945 tonnes d'ordures ménagères collectées

1060 tonnes de déchets recyclables collectées (comprenant emballage, verre, journaux, ...)



2020 EN BREF

L'année 2020 a été fortement marquée par les conséquences du séisme de novembre 2019 sur l'ensemble de la Communauté de communes. Les tonnages en déchetteries ont fortement augmenté par deux effets conjugués : la crise sanitaire et le séisme qui a impacté notre territoire.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Urbanisme

Le service urbanisme de la Communauté de communes poursuit plusieurs missions.

L'intercommunalité propose un service d'instruction mutualisé des autorisations du droit du sol aux 13 communes du territoire. Le service propose aux communes une instruction technique des dossiers de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et permis de démolir. L'analyse des dossiers se fait au regard des documents d'urbanisme locaux, tels que les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales.

La Communauté de communes intervient de plus en tant que personne publique associée dans les démarches d'élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme communaux (PLU et cartes communales). Dans ces démarches, le service produit un avis au regard des projets et compétences intercommunaux pouvant impacter les documents d'urbanisme locaux, comme la politique climat-air-énergie ou la gestion des déchets en lien avec les nouvelles constructions. Un avis est également donné au regard de l'instruction future des demandes d'urbanisme sur la base du nouveau document.

Le service urbanisme a également pour mission d'assurer la prise en compte des enjeux de l'urbanisme dans les politiques transversales communautaires, comme la politique de l'habitat en lien avec Aujourd'hui pour l'Habitat, ou de coordonner l'action locale avec les échelons d'intervention supérieurs, à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) par exemple.

CHIFFRES CLÉS

843 dossiers d'urbanisme traités en 2020

90% d'avis favorable

0€ d'adhésion pour les communes bénéficiant du service mutualisé d'instruction

2020 EN BREF

Le service a été maintenu pendant le confinement déclenché le 16 mars comme de nombreux services dits « 3^{ème} ligne » pour ne pas pénaliser l'activité du territoire qui pouvait se poursuivre ou qui pouvait redémarrer rapidement au déconfinement.

En 2020, le service a traité les premiers dossiers d'urbanisme liés à la reconstruction du bâti suite au séisme. La plus grande partie des dossiers liés à la reconstruction est néanmoins attendue pour l'année 2021.

Le service urbanisme a accompagné les communes d'Alba-la-Romaine, Baix, Saint-Martin-sur-Lavezon et Saint-Symphorien-sous-Chomérac dans la création ou l'évolution de leurs documents d'urbanisme.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Développement Durable

Après plusieurs années d'élaboration, le Plan Climat Air Energie Territorial a été présenté en Conseil communautaire en septembre 2020.

Il prend la forme d'un plan d'actions pour lutter localement contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air. Il se décline en 7 axes :

1. Sensibiliser les publics aux thématiques énergie-climat
2. Être acteur du changement climatique : les actions des communes et de la communauté de communes
3. Produire de l'énergie renouvelable et durable
4. Transports et mobilités : proposer des alternatives à l'automobile
5. Bâtiments et énergie : construire et rénover des bâtiments performants
6. S'adapter au changement climatique : agriculture, ressource en eau et milieux naturels
7. Industrie et changement climatique

CHIFFRES CLÉS

1 diagnostic mobilité réalisé entre mars et juillet 2020

1 chargé de mission Air Climat Energie dédié à la mise en œuvre de cette politique est embauché depuis le 1er septembre

7 axes de travail pour le Plan climat

2020 EN BREF

L'actualité législative de 2020 a orienté les priorités sur 2 actions majeures :

- La connaissance des offres de mobilité sur le territoire et des besoins des habitants. Cet important travail, réalisé malgré la période de confinement, a permis d'apporter des éléments d'aide à la décision des élus communautaires en matière de prise de compétence « Organisation des mobilités » conformément à la Loi d'orientation des Mobilités.

- La mise en place, en partenariat avec de nombreuses intercommunalités et partenaires, d'un Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat. L'enjeu a été de travailler à une bonne articulation entre ce nouveau service public et les conseils déjà promulgués et financés par la Communauté de communes auprès des habitants en termes de rénovation énergétique. Le démarrage opérationnel se fera en 2021.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Agriculture

La Communauté de communes a souhaité en début d'année partager le diagnostic agricole réalisé en 2019 avec l'ensemble des élu-e-s et agriculteur-trice-s intéressées. Des ateliers ont permis de mettre en avant les enjeux principaux. Un travail de rédaction d'un plan d'actions pluriannuel s'est réalisé au second semestre 2020 pour une mise en œuvre à partir de 2021.

CHIFFRES CLÉS

2 Marché des Producteurs de Pays accueillant 4 nouveaux producteur-trice-s en 2020

500 000€ d'investissements réalisés par les éleveurs pour le pastoralisme, financés à 70% par l'Union Européenne, la Région et le Département.

2020 EN BREF

La crise sanitaire et économique a fortement impacté l'activité agricole du territoire.

Un accompagnement particulier a été mis en place à destination prioritaire des agriculteurs ayant des difficultés à écouler leurs produits frais, notamment en raison de la fermeture des marchés de plein air, des restaurants et cantines scolaires.

L'aide à la réouverture d'un marché hebdomadaire au Teil, puis la mise en place de système de pré-commande au sein du marché de producteurs de pays a été apprécié des producteurs et consommateurs.

En parallèle, l'accompagnement des éleveurs pour développer les activités pastorales se poursuit sur le plateau du Coiron. Elaboré avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche en partenariat avec les CC Berg et Coiron, Ardèche Rhône Coiron et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, un plan pastoral territorial est mobilisable jusqu'en 2022.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Développement économique

Pendant la crise sanitaire et économique qui a débuté en mars 2020, la Communauté de communes a poursuivi et adapté son appui aux entreprises du territoire.

L'intercommunalité a défini dès juin 2020, un plan de relance territorial. Au-delà de la diffusion permanente des informations actualisées sur les dispositifs existants au niveau régional et national un budget de 150 000 €, en plus de l'ingénierie dédiée, a été fléché sur 3 axes principaux :

- **La participation au nouveau fonds d'urgence pour les micro-entreprises et associations**, au côté de BPI France et de la Région. Ce fonds a permis d'apporter des avances remboursables pour toutes les entreprises ou des aides directes aux entreprises du secteur du tourisme.

- **Le maintien des budgets alloués aux aides existantes** que ce soit dans le cadre du FISAC ou de l'aide aux points de vente.

- **Le choix d'impulser et accompagner des projets collectifs et numériques** pour les entreprises du territoire qui souhaitent se démarquer et rebondir après la crise actuelle mais aussi le séisme.

Ce dernier axe a fait l'objet de nombreux temps de travail, notamment avec les associations de commerçants pour partager les constats actuels, définir des objectifs communs et finalement aboutir à la volonté de créer un portail de l'Economie locale. Porté par la Communauté de communes, financé par la Région, ce nouvel outil ambitieux se mettra en place en 2021.

CHIFFRES CLÉS

60 358€ d'aides directes et 42 500€ d'avances remboursables attribuées au titre du Fonds Région Unie pour les entreprises du territoire (fonds reconduits en 2021)

33 porteurs de projet reçus

107 828€ HT d'investissements réalisés grâce aux aides directes accordées :

- dont 51% réalisés par des entreprises d'Ardèche

- dont 28% réalisés par des entreprises du territoire



2020 EN BREF

De nombreux échanges d'expériences avec d'autres territoires en France ont permis de cibler des actions nouvelles, capables de répondre aux nouveaux besoins.

La commercialisation de la zone de Drahy à Meysse se poursuit avec des contacts de différents prospects pour des installations à venir.

Et la Communauté de communes a poursuivi son soutien aux évènementiels économiques avec notamment le financement du Forum de l'Intérim organisé par la Mission locale Centre Ardèche le 22 octobre.



CULTURE

Réseau de lecture publique

La Communauté de communes a transféré l'ensemble des établissements de lecture publique de son territoire au 1er janvier 2019.

Informatisation du réseau de lecture publique

L'informatisation des bibliothèques s'est poursuivie en 2020 avec l'installation du logiciel Orphée dans quatre bibliothèques du réseau nord (Cruas, Meysse, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Vincent-de-Barrès). En 2021 les quatre dernières bibliothèques seront informatisées (Baix, Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac, Saint-Symphorien-sous-Chomerac), afin que les 14 bibliothèques travaillent sur un catalogue informatique commun.

L'informatisation offrira aux usagers un meilleur service, en adéquation avec leurs besoins : accès au catalogue des bibliothèques et à leur compte en ligne, possibilité de réserver et de prolonger des documents à distance, informations sur les animations culturelles, laisser un avis, consultation des coups de cœur et des sélections sur le site des bibliothèques, possibilité d'emprunter et de restituer les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Cela favorisera, également, le travail de coopération des bibliothécaires salariés et bénévoles.

Lire, s'informer, jouer et regarder des films

Les usagers peuvent emprunter des romans, des revues, des documentaires, des bandes dessinées. De nouvelles collections ont été développées : une offre de cinéma avec des DVD et une offre de jeux de société (empruntables en 2021).

L'accès et l'emprunt des documents sont gratuits pour toute personne, quel que soit son lieu d'habitation.



CHIFFRES CLÉS

4000 nouveaux documents

140 abonnements : magazines, revues, journaux

Nouvelles collections : **3600** DVD et **200** Jeux de société

60 000 documents empruntables et réservables

1 carte unique pour **14** bibliothèques

14 salariés et **80** bénévoles

1 bibliothèque ouverte 7j/7 du lundi au dimanche sur le territoire

1 navette hebdomadaire gérée par Rebond pour faire circuler les documents **2100** documents transportés

4 bibliothèques informatisées et **15** bénévoles formés au nouveau logiciel



2020 EN BREF

Une nouvelle directrice à la Médiathèque du Teil et une nouvelle coordinatrice du réseau de lecture publique

Le prêt illimité est mis en place sur l'ensemble du territoire.

Service de prêt à emporter proposé pendant les périodes de confinement. Adaptation des services des bibliothèques en raison de la crise sanitaire.



CULTURE

Culture EAC (*Education Artistique et Culturelle*)

La Communauté de communes est signataire depuis 2015 d'une Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.) qui réunit l'Etat (dont DRAC et Education nationale), la Région, le Département et la CAF.

Cette démarche permet la mise en œuvre de projets d'Education Artistique et Culturelle (E.A.C.) qui :

- Associent la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- Favorisent l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée. C'est une éducation à l'art.
- Contribuent à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

Les C.T.E.A.C. sont un moyen de correction des inégalités sociales et territoriales d'accès aux arts et à la culture.

Sur le territoire de ARC, les partenaires ont priorisé les actions à la fois en direction des personnes les plus éloignées de la culture (personnes âgées, en situation de handicap, hospitalisées, jeunes sous protection judiciaire, habitants des quartiers en politique de la ville, habitants des territoires ruraux les plus éloignés de l'offre culturelle) et au bénéfice des enfants et des jeunes dans tous leurs temps de vie.

Afin de répondre à l'enjeu de mixité des personnes concernées par les actions et de proposer aux individus des parcours culturels et artistiques tout au long de la vie, les projets intergénérationnels ainsi que la rencontre entre projets sont recherchés.

L'actuelle C.T.E.A.C. couvre 2018-2020 (années scolaires 18-19, 19-20 et 20-21). Toutefois l'année 2021, donc année scolaire 2021-22, sera une année d'avenant permettant la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la convention 2018-2020.

CHIFFRES CLÉS

13 projets et **8** porteurs de projet : théâtre, cirque, musiques actuelles, littérature, marionnettes, chant...

16 structures concernées dont 9 écoles, 2 collèges, 1 lycée
110 370 € de subventions

Des supports de valorisation : **2** court-métrages, **7** documentaires radiophoniques, **1** livret

2020 EN BREF

En 2020, malgré un contexte très peu favorable à l'action culturelle, les projets E.A.C. de la CCARC ont pu avoir lieu grâce au professionnalisme des acteurs culturels engagés dans la démarche ainsi qu'à la motivation des publics et structures bénéficiaires. Certaines actions ont été remaniées (contenus, calendrier) et/ou reportées et au final seulement 1/4 d'entre elles n'ont pas eu lieu.

Publics touchés : : enfants et adolescents (scolaires et extra-scolaires), habitants, usagers de structures sociales, groupes de salariés, personnes âgées.

En février une rencontre a réuni plus de 70 personnes (acteurs culturels, éducatifs, socio-culturels, élus, etc.) pour réfléchir conjointement le plan d'action 2020-2021.



CULTURE

Les partenariats culturels

Depuis plusieurs années la Communauté de communes est au côté de certains opérateurs culturels et les soutient dans leur mission de diffusion et programmation culturelles.

Ainsi, l'intercommunalité :

- Contribue à une offre culturelle diversifiée, de qualité et de proximité, complémentaire des équipements culturels communautaires
- Porte une attention particulière aux habitants les plus défavorisés ou les plus éloignés des pratiques culturelles grâce à son soutien à des programmations gratuites et irriguant le territoire (Cafés Littéraires, les Préalables de la Cascade)
- Contribue à l'attractivité du territoire et aux retombées économiques indirectes (tourisme par exemple) : festival de cirque d'Alba-la-Romaine, festival de cinéma De l'écrit à l'écran.

Elle est aussi signataire de conventions multi-partenariales qui garantissent une réflexion concertée avec les autres partenaires (Etat, Région, Département ...) : La Cascade, la SMAC07.

A ce jour les structures soutenues dans ce cadre sont :

- La Cascade : Préalables et festival
- Ardèche Images : projections de documentaires
- SMAC 07 : programmation de concerts
- Assofital et De l'écrit à l'écran : festivals de films
- Les Cafés Littéraires : festival d'auteurs de littérature
- Présence(s) Photographique : festival et actions



CHIFFRES CLÉS

Cafés Littéraires :

10 communes ont accueilli une programmation (lectures en amont ou rencontres d'auteurs)

11 auteurs ont été programmés

122 élèves ont bénéficié de rencontres avec des auteurs en classes



2020 EN BREF

2020 a été une année particulièrement difficile. Volontaires et engagés, les structures ont tenté de maintenir leurs propositions en revoyant modalités d'accueil et/ou période de programmation mais leurs efforts n'ont pu être couronnés de succès à cause des confinements successifs et contraintes réglementaires.

Dans le cadre des partenariats, 1 concert de la SMAC07 au Teil en février et le festival des Cafés Littéraires en septembre se sont tenus.

A noter qu'en octobre La Cascade a pu programmer un week-end Cirqu'Alba.

La Communauté de communes s'est tenue aux côtés des acteurs de la culture et, tout comme les autres financeurs publics, a maintenu ses aides malgré l'absence de programmation et a apporté l'écoute et l'appui technique nécessaires dans les phases de réorganisation.



CULTURE

Musée de la Résistance

Implanté au Teil le Musée de la Résistance et de la Déportation est, en Ardèche, l'unique établissement consacré à la Seconde guerre mondiale. L'exposition permanente présente, en une vingtaine de panneaux thématiques, de nombreux documents, témoignages et photographies liés à l'histoire départementale et régionale, en fonction des évènements internationaux et nationaux.

A cette exposition, s'ajoutent chaque année, lorsque cela est possible, des expositions temporaires, des conférences, des projections, des visites guidées... qui permettent au musée d'accueillir de nombreux visiteurs en approfondissant ou diversifiant certains questionnements.

En raison des conséquences du séisme, puis de la crise sanitaire la programmation s'est trouvée allégée au cours de l'année 2020 et s'est trouvée restreinte aux seules expositions.

Cependant, cette période particulière a permis de réaliser une première esquisse du projet scientifique et culturel du musée, étape préparatoire nécessaire à la mise en œuvre de l'agrandissement et du déménagement de l'établissement.

CHIFFRES CLÉS

828 visiteurs durant l'été

120 visiteurs pour les Journées du Patrimoine

2705 followers sur la page Facebook

2204 visiteurs sur le site internet

10% des visiteurs individuels sont détenteurs du Pass Ardèche (valable au MuseAl d'Alba et à l'abbatiale de Cruas)

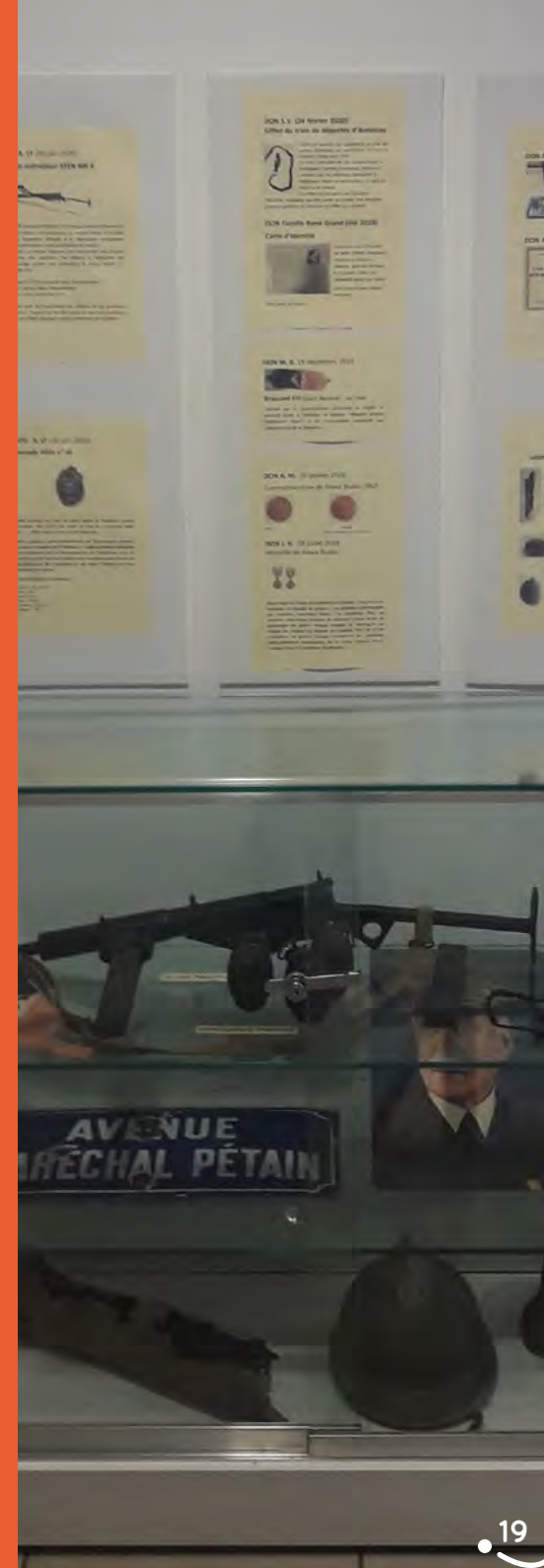


2020 EN BREF

Une programmation avec comme fil rouge Travail & utopie. L'exposition intitulée « Conseil National de la Résistance (CNR), La République exemplaire », a connu un grand succès durant l'été.

Aide au concours de la Résistance et de la Déportation : dès septembre le Musée a présenté une exposition de l'Office des anciens combattants, intitulée : 1940, combats & résistances. Les Journées du patrimoine : Présentation d'objets et documents, confiés par de nombreux donateurs, dans le cadre de la collecte réalisée au cours de l'année 2020.

Collecte d'objets et documents : les dons ont été très nombreux et à un rythme important.



CULTURE

Cinémas

Ce fut sans surprise une des pires années en termes de fréquentation, du fait de la fermeture imposée mais aussi parce que la réouverture de juin à octobre n'a pu se réaliser dans des conditions optimales : pénurie de films porteurs, contraintes sanitaires imposées dès le 20 juillet 2020, couvre-feu...

Plusieurs festivals qui rencontrent habituellement un grand succès ont dû être annulés comme De l'écrit à l'écran, le Festival italien, ou encore Présence(s) Photographie. Les dispositifs d'éducation à l'image (Ecole et Cinéma et Collège au Cinéma) ont également été perturbés à cause de la pandémie, mais aussi suite au séisme de novembre 2019 qui a contraint de nombreux établissements à suspendre leur participation.

Ceci étant, la fréquentation des cinémas du territoire s'est trouvée moins impactée que sur le plan national grâce au soutien des spectateurs qui ont su montrer leur attachement à leurs cinémas de proximité, ceci malgré l'intérêt grandissant à l'égard des plateformes de visionnement.

2020 aura également été rythmée de nombreux projets et animations ont tout de même pu se réaliser. Parmi eux : le Week-end du Cinéma italien porté par Assofital, la première édition du Festival de Films Documentaires (Ardèche Images), les Cafés Littéraires, la journée spéciale Tour de France, le Festival Télérama Enfants, les retransmissions de théâtres, d'opéras et de ballets.



CHIFFRES CLÉS

14 525 spectateurs (-63 % / 2019)

427 entrées pour le film Star Wars : meilleure fréquentation 2020

522 spectateurs sur le Week-end de films italiens et solidaire

202 entrées pour les Cinés-Thés/Goûters

37% des entrées par cartes d'abonnement : un public fidèle



2020 EN BREF

Fermeture des salles de cinéma à deux reprises pendant 162 jours soit 5,5 mois environ.

Temps fort 2020 :

Le Week-end solidaire a rassemblé 3 partenaires culturels du territoire (Présence(s) Photographie, Cafés Littéraires, Assofital) lors d'actions communes pour soutenir les personnes victimes du séisme en partageant les recettes de la billetterie au profit du CCAS.

Un nouvel équipement a permis la retransmission sur grand écran d'un réalisateur italien lors des Cafés littéraires, avec Assofital qui a assuré la traduction en direct.



PETITE ENFANCE

Crèches

La compétence petite-enfance est une compétence socle de la Communauté de communes. Les élus se sont engagés depuis plusieurs années à proposer une offre d'accueil petite-enfance cohérente par la mise en place de 3 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) répartis sur le territoire et proposant un nombre de places différent : 30 places sur le Teil, 24 places sur Meysse ou 16 places sur Alba-la Romaine.

CHIFFRES CLÉS

Au Jardin des Petits Pas :
64 enfants inscrits - 17 enfants sous le seuil de pauvreté - 57 familles différentes - 3 enfants porteurs de handicap - 26 530 heures de fréquentation - 3 accueils d'urgence - Projet langues des signes consolidé

Les Quinsous :
42 enfants inscrits - 11 enfants sous le seuil de pauvreté - 38 familles différentes - 23650 heures de fréquentation - 2 accueils d'urgence - 3ème volet de formation de la langue des signes sur le thème des émotions

La Ribambelle :
71 enfants inscrits - 29 enfants sous le seuil de pauvreté - 65 familles différentes - 1 enfant porteur de handicap - 26 943 heures de fréquentation - 3 accueils d'urgence - Projet : un espace détente et apaisement des enfants - une fresque sur le thème de la jungle

2020 EN BREF

Dans le contexte sanitaire de 2020, de nombreux événements ont été annulés. Les équipes sont restées impliquées pour maintenir des temps conviviaux et un accompagnement auprès des familles.



PETITE ENFANCE

Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM «Les Explorateurs" au Teil existe depuis 2004 et couvre 5 communes : Le Teil, Alba-la-Romaine, Aubignas, Saint Thomé et Valvignères.

Le RAM «Les Petites Canailles" à Meysse couvre 10 communes. Il est ouvert chaque jour de la semaine et propose des temps d'éveil les lundis, mardis jeudis et vendredis matin, sur différentes communes.

Des temps de permanences sont proposés où assistantes maternelles et parents employeurs peuvent trouver des réponses dans leurs démarches administratives. C'est un lieu ressource pour chacun d'eux. Les rencontres sont aussi l'occasion pour les professionnelles de faire rencontrer d'autres enfants aux petits qu'elles accompagnent et de leur proposer un nouveau lieu de développement et de jeu.

Lieu d'Accueil Enfant Parent

Caracole est un lieu d'accueil enfant pour les enfants de la naissance au 5ème anniversaire, accompagné par un adulte (mère, père, grands-parents...). Caracole est ouvert le lundi, mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 15h à 18h.

124 accueils enregistrés

94 enfants accueillis

75 familles recensées (dont 29 nouvelles en 2020)



CHIFFRES CLÉS

Les Explorateurs

46 assistantes maternelles, **139** places d'accueil. **57** ateliers d'éveil, **28** séances de chants signés, **2** groupes de parole, **1** sortie

Les Petites Canailles :

86 assistantes maternelles agréées
38 assistantes maternelles qui viennent régulièrement en éveil
124 éveils
156 enfants différents accueillis



2020 EN BREF

La crise sanitaire de 2020 a restreint les projets. Un projet avec les centres musicaux ruraux a pu se tenir : des séances, en itinérance, de chants signés pour les assistantes maternelles et les enfants.

Les temps d'éveils en intérieur ont du être limités pour privilégier l'extérieur : des sorties au parc, des balades... Cette année particulière nous a obligé à trouver de nouveaux lieux et de nouvelles façons de fonctionner. Le lien a été maintenu avec les assistantes grâce au partage de compétences. Certaines ont proposé de nouvelles activités à mettre en oeuvre au quotidien avec les enfants.



ENFANCE JEUNESSE

Accueils de loisirs

La compétence jeunesse de la Communauté de communes s'oriente aujourd'hui principalement autour de la gestion des Centres de loisirs en période de vacances scolaires pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Basés à Cruas, le Teil, Saint-Lager-Bressac et Valvignères, ce sont 4 lieux pour offrir des temps de vacances riches, variés et des loisirs pour tous les goûts : activités artistiques, culturelles, sportives et de découverte du territoire.

Les équipes d'animation œuvrent auprès des enfants, des jeunes et des familles pour proposer des activités et des projets en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école, associations et clubs).

Il s'agit à la fois de proposer un mode de garde mais également d'accompagner les enfants et les jeunes vers les valeurs et objectifs décrits au sein du projet éducatif de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron :

- Valoriser le respect
- Sensibiliser à la notion de laïcité
- Promouvoir la différence comme une richesse
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
- Proposer de vraies vacances en favorisant les séjours

CHIFFRES CLÉS

Les **4 accueils de loisirs intercommunaux** qui couvrent le territoire

855 en journées - enfants pour St-Lager **608** pour Le Teil, **1701** pour Cruas et **161** pour Valvignères

Budget d'environ **300 000 €**. Dont 100 000€ issus à 45% de participation des familles et 55% de subventions CAF et MSA Les 67% restants (200 000€) sont pris en charge par la Communauté de communes.

2020 EN BREF

2020, c'est bien entendu l'épidémie de COVID-19 et les mesures sanitaires mises en place :

Fermeture des Centres de loisirs dans leur fonctionnement habituel - Accueil des enfants des personnels mobilisés - Mise en place de protocoles sanitaires nécessitant de grandes adaptations de la part des équipes d'animation, des enfants et des familles

C'est aussi de nombreux projets et activités qui ont permis aux enfants et aux jeunes de s'aérer, de partager de beaux moments et de se ressourcer : ateliers scientifiques, escalade, cirque, sortie luge, cinéma, balades à vélo, spectacles, équitation...



RESTAURATION COLLECTIVE

Restauration collective

Le service de la restauration collective est décomposé en 3 types d'activités pour des convives différents :

- La restauration scolaire (en temps scolaire pour les enfants des maternelles et de l'élémentaire ainsi que les adultes encadrants pour 9 communes du territoire ARC)
- La restauration pour les accueils de loisirs (les mercredis en temps scolaire pour Cruas et pour 2 centres de loisirs du territoire en période de vacances scolaires, à destination des enfants de 4 à 17 ans ainsi les adultes encadrants)
- La restauration pour les bénéficiaires de portage de repas à domicile (personnes sédentaires et ou porteuses d'un handicap justifiant de ce service)

Depuis janvier 2020, la cuisine de Cruas a fermé à la production et la cuisine centrale de St Vincent-de-Barrès est le point central du pôle restauration collective. C'est également l'endroit où toute la gestion administrative est concentrée.



CHIFFRES CLÉS

753 dossiers familles traités pour **1 080** d'inscrits

90% des dossiers traités via le formulaire en ligne

74020 repas scolaires

18730 repas produits et livrés pour **113** bénéficiaires au portage de repas

4 114 repas pour les centres de loisirs



2020 EN BREF

Avec la loi Egalim de 2018, le service doit anticiper les objectifs de 50 % de produits durables. Un travail de fond effectué avec les élus et l'équipe pour répondre à la croissance d'activité et développer la prestation.

Une réorganisation du pôle a été faite ainsi que la mutualisation des 2 sites de production (Cruas et St-Vincent-de-Barrès) avec une extension de la cuisine centrale.

Les travaux ont démarré en janvier, freinée par la crise sanitaire. Elle a aussi provoqué la pénurie de denrées alimentaires et de produits désinfectant / masques en passant par la gestion du personnel, adapter les différents protocoles sanitaires ... afin d'assurer une continuité du service public.



TECHNIQUE

Bâtiments

Lors du premier trimestre 2020, les équipes ont été mobilisées sur tous les bâtiments intercommunaux afin de réparer et mettre en sécurité ceux-ci suite au séisme. Elles ont assuré les déménagements de certains bâtiments pour maintenir le bon fonctionnement des services.

Espaces verts

Début 2020 a été marqué par la remise en sécurité des linéaires de la voie douce de la Payre, suite aux dégâts occasionnés par les fortes chutes de neige du mois de Novembre. Environ 4 kms de voie ont dû être remis en état car la neige avait endommagé les passages et des végétaux les obstruaient.

CHIFFRES CLÉS

50 bâtiments entretenus

6 bâtiments intercommunaux touchés par le séisme dont la crèche au Teil, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social, le bâtiment de la future Scène de Musique (SMAC).

7km de voie douce à entretenir

22km de ViaRhôna à entretenir

3 aires de stationnements et des ouvrages



2020 EN BREF

Les actions des services ont dû être prioritaires et adaptées lors du confinement lié à la crise sanitaire. Les équipes sont venues en renfort et en remplacement, pour assurer la continuité d'autres services publics opérationnels. Elles ont pu intervenir sur le service de la collecte et du traitement des déchets ainsi que sur celui du portage de repas à domicile. Les services du pôle ont collaboré à la préparation et à la gestion du Tour de France qui a traversé le territoire au mois de septembre.



HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En place depuis mai 2019, le service hygiène et Sécurité a continué de travailler sur la mise en place des documents réglementaires nécessaires à la sécurité des agents de la collectivité.

Pour autant, ce travail a été freiné par la situation sanitaire qui a mobilisé le service et également par l'arrêt de la collaboration avec la personne en charge de ce dossier. Le recrutement d'une nouvelle personne est en cours.

Pour rappel, la mission du service consiste à assister l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et au maintien de la sécurité et santé au travail et de mettre en œuvre la politique dans les services suite au travail de rédaction du Document Unique, des règles de sécurité et d'hygiène au travail et de la sensibilisation afin d'améliorer les conditions de travail.

Le but est de développer une culture de prévention au sein de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et de répondre aux obligations réglementaires.



2020 EN BREF

- **Mise en œuvre d'un Plan de continuité d'activité** dès les premiers mois de la crise sanitaire
- **6 accidents de travail** dont 1 accident de trajet pour l'année 2020. Des analyses d'accidents de travail ont été mises en place ainsi qu'un suivi des préconisations médicales du médecin de prévention.
- **3 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail** dès le début de la crise sanitaire
- **Sensibilisation des agents** : à l'utilisation et au port des EPI, au risque de chute, dépliant sur la mise en œuvre du Document Unique...
- **Finalisation du Document Unique** pour les pôles les plus exposés à savoir : Restauration collective, petite enfance jeunesse et services techniques / espaces verts/ environnement
- **Recensement des besoins** pour les services pour dotation de trousse de secours, registres réglementaires.
- **Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** : plusieurs formations prévues ont été reportées sur 2021.
- **L'enquête sur la Qualité de Vie au Travail** initialement prévue en interne en 2020 est reportée en 2021 sous l'égide du Centre de Gestion qui a diligenté ladite étude pour l'ensemble des collectivités affiliées au CDG07.



RESSOURCES HUMAINES

En 2020, le service RH a poursuivi son travail de mise en cohérence des pratiques et règles de la collectivité pour tous les agents et a continué de se positionner en appui aux autres services afin de toujours apporter plus de fluidité et de fiabilité aux informations et pratiques RH au sein de la CCARC.

Le service a travaillé à établir une feuille de route pour le mandat à venir, en accord avec le nouvel exécutif élu en juillet 2020.

Cette feuille de route prend appui sur plusieurs éléments qui tendent à faire évoluer la fonction RH en collectivités, à savoir : formaliser les procédures et les outils ; renforcer la dématérialisation, poursuivre le travail de prospective RH, favoriser l'accompagnement des agents dans leurs parcours professionnels, favoriser le partage de la fonction Rh, développer la transversalité, renforcer le management d'équipe et la communication.

Celle-ci a pour ambition de développer une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale au travers de 4 axes principaux de travail que sont : développer un service RH agile ; partager la fonction RH, améliorer l'organisation et l'adaptation des services et mettre en œuvre une politique de sécurité, prévention et Qualité de Vie au Travail.



CHIFFRES CLÉS

115 agents répertoriés au 31/12/2020 sur des emplois permanents

8 réunions du comité technique

630 actes administratifs pris

Gestion de plus **15** procédures de recrutement sur emploi permanent



2020 EN BREF

- Gestion administrative de la pandémie en lien avec les services et les agents (arrêts maladie et autorisations d'absences, gestion des congés, reprises d'activités, personnels vulnérables et réaffectation, travail à distance...)

- Plan de formation 2020-2022

- Mise en place du pôle de remplacement pour les 3 crèches (2 auxiliaires et 3 cap petite enfance avec des jours fixes positionnés sur une crèche et des jours dits « volants » pour venir en appui en fonction des besoins.)

- Finalisation du travail sur le nouveau régime indemnitaire et mise en œuvre au 1er juillet 2020

- Versement d'une prime covid pour les agents ayant assuré la continuité du service public

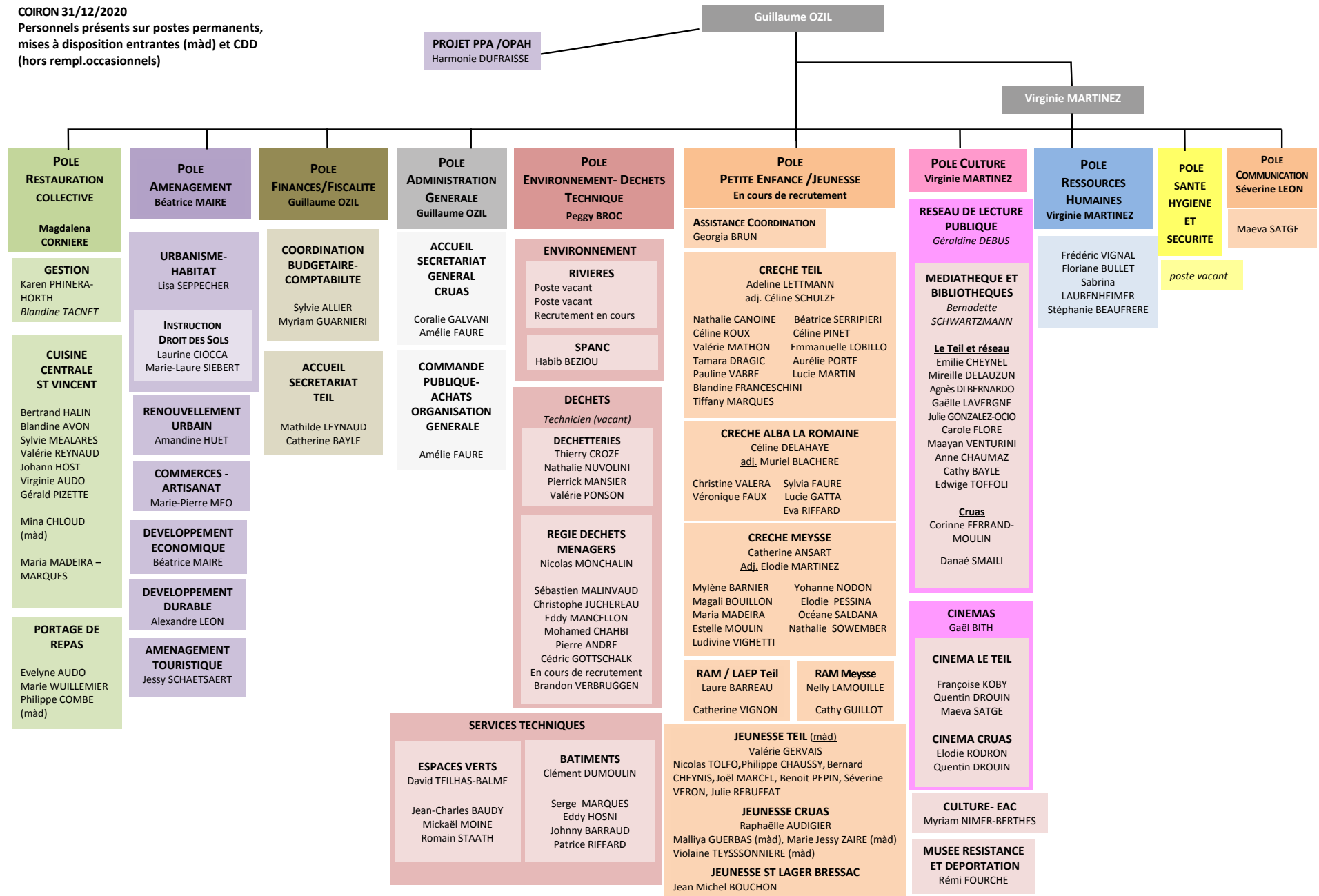
- Dématérialisation des entretiens professionnels et formation des encadrants

- Réorganisation du service Rh avec un coordonnateur d'équipe en charge de la paie et des carrières, une gestionnaire recrutement / formation, une assistante absences et temps de travail et une assistante en appui au service.



ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME NOMINATIF ARDECHE RHONE
COIRON 31/12/2020
Personnels présents sur postes permanents,
mises à disposition entrantes (màd) et CDD
(hors rempl.occasionnels)



FINANCES

Les finances de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron sont organisées sur l'année 2020 autour d'un Budget PRINCIPAL et des 6 budgets annexes suivants :

- Un budget Annexe pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Un budget Annexe Energies Renouvelables

Et dans le domaine du développement économique des 4 budgets annexes suivants portant sur l'aménagement, la gestion et la commercialisation des zones d'activités :

- Un budget Annexe ZA Le Teil
- Un budget Annexe ZA 2 Les Ramières
- Un Budget Annexe ZA 3 Drahy
- Un Budget Annexe ZA 4 Chevière

Le BUDGET PRINCIPAL 2020 :

Le budget 2020 voté lors de la session du conseil communautaire en date du 9 mars 2020 s'élève à 32 733 943.96€ en dépenses et recettes de la section de fonctionnement et à 10 189 337.32€ en dépenses et recettes de la section d'investissement.

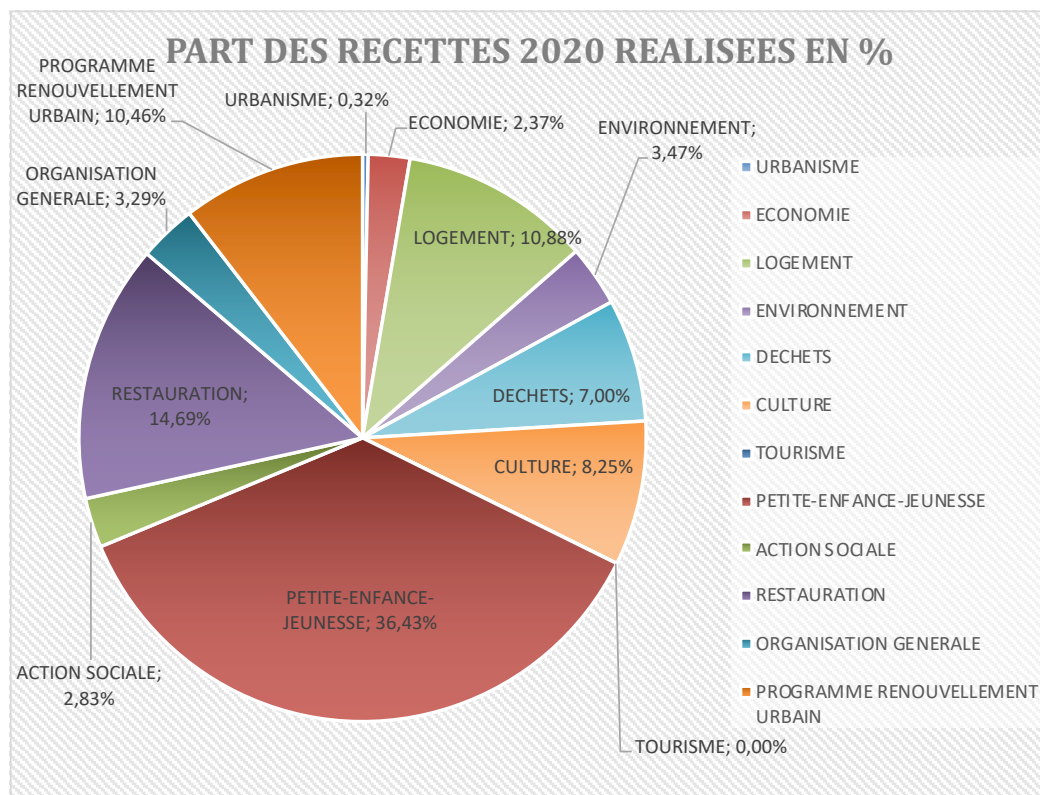
LA STRUCTURATION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 :

LA STRUCTURATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020 DES SERVICES :

SERVICES	RECETTES	PART EN %
URBANISME	9 996,08	0,32%
ECONOMIE	73 700,68	2,37%
LOGEMENT	338 956,60	10,88%
ENVIRONNEMENT	108 138,57	3,47%
DECHETS	218 126,60	7,00%
CULTURE	256 989,43	8,25%
TOURISME	108,00	0,00%
PETITE-ENFANCE-JEUNESSE	1 134 381,93	36,43%
ACTION SOCIALE	88 043,29	2,83%
RESTAURATION	457 498,72	14,69%
ORGANISATION GENERALE	102 487,25	3,29%
PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN + PPA	325 628,99	10,46%
TOTAL RECETTES	3 114 056,14	100,00%

FINANCES

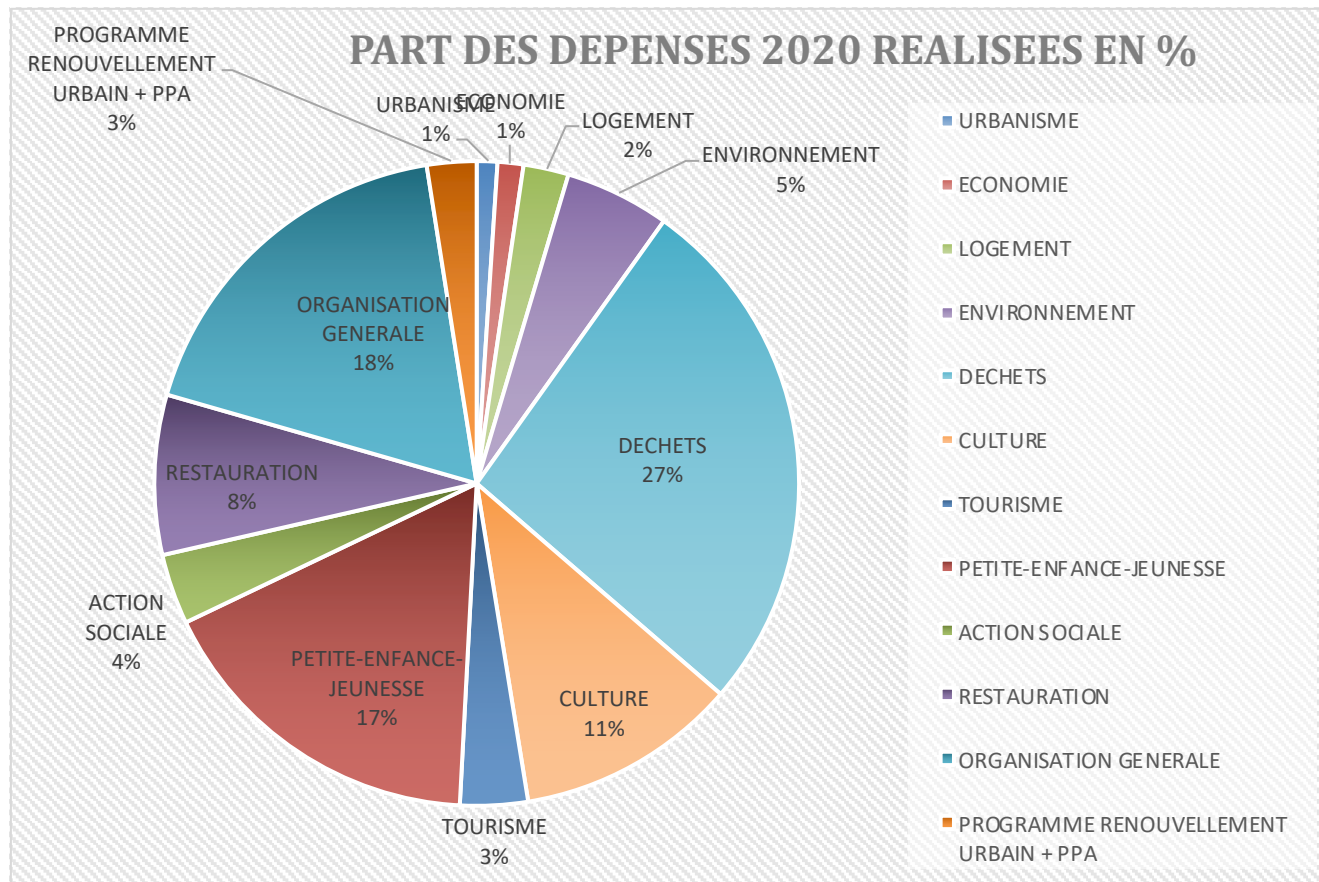
En dehors des recettes précitées liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées ; sur un montant de recettes réelles totales 2020 de 29 981 769€ (Hors amortissements et excédent de fonctionnement reporté 2019 de 3 013 932€), les recettes fiscales représentent 26 867 713€ soit 89,61 % des recettes réelles.



LA STRUCTURATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 DES SERVICES :

SERVICES	DEPENSES	PART EN %
URBANISME	101 910,20	1,04%
ECONOMIE	127 640,53	1,30%
LOGEMENT	223 235,21	2,27%
ENVIRONNEMENT	518 173,73	5,26%
DECHETS	2 606 098,54	26,47%
CULTURE	1 093 716,57	11,11%
TOURISME	334 035,15	3,39%
PETITE-ENFANCE-JEUNESSE	1 680 745,34	17,07%
ACTION SOCIALE	346 979,38	3,52%
RESTAURATION	788 941,04	8,01%
ORGANISATION GENERALE	1 778 961,33	18,07%
PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN + PPA	244 598,10	2,48%
TOTAL DEPENSES	9 845 035,12	100%

FINANCES



En dehors des dépenses liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées, sur une dépense réelle totale 2020 de 26 609 556€ les dépenses relatives aux versements de fiscalité (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR) représentent 16 751 665€ soit 62,95 % des dépenses.

Versement de fiscalité aux communes (Attribution de compensation) : 8 487 446€.

Versement à l'Etat au titre du FNGIR : 7 838 578€.

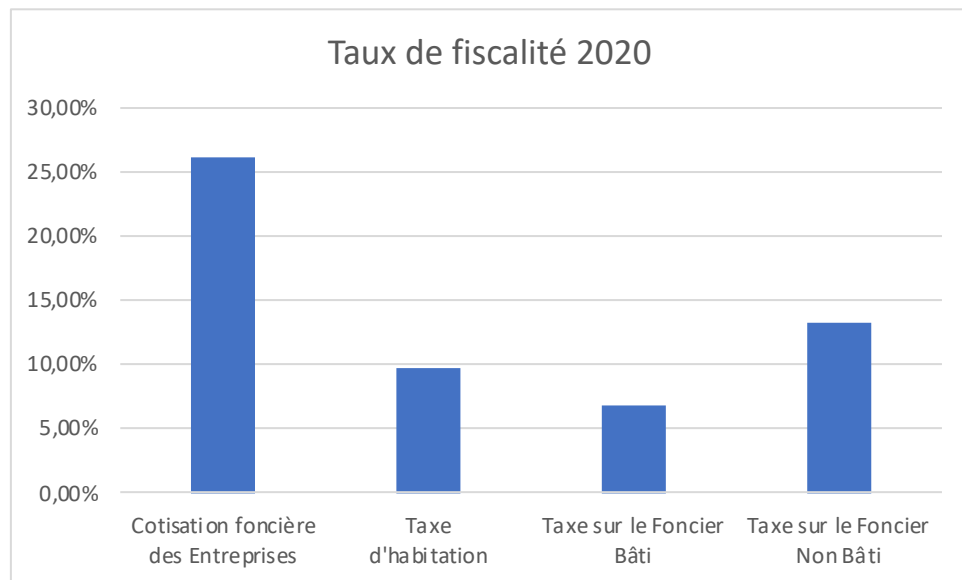
Versement à l'Etat au titre du FPIC : 424 327€.

Pour la partie investissement du budget principal les dépenses et recettes de l'exercice 2020 (hors restes à réaliser et excédent de l'exercice antérieur d'un montant de 3 121 778,88€) s'élèvent respectivement à 5 085 369,36€ et 2 828 163,11€. Les restes à réaliser 2020 s'élèvent en dépenses et en recettes respectivement à 1 740 569,33€ et 2 319 788,55€.

FISCALITÉ

LES TAUX DE FISCALITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE RHÔNE COIRON :

Cotisation Foncière des Entreprises	Taxe d'habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
26,13%	*Plus de vote du taux	6,87%	13,30%



Pas d'évolution des taux de fiscalité (CFE, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron entre 2019 et 2020.

**Gel du taux de taxe d'habitation à son niveau de 2019 (9.79%) dans le cadre de la réforme issue de la Loi de finances 2020 portant sur la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.*

GOVERNANCE

Consécutivement aux élections municipales des 15 mars 2020 (1^{er} tour) et 28 juin 2020 (2^{ème} tour), la gouvernance de la Communauté de communes Ardèche Coiron a été revue.

Le conseil communautaire dans sa session du 11 juillet 2020 a installé les 36 nouveaux délégués communautaire représentant les 15 communes membres de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Le mandat de conseiller communautaire est lié à celui de conseiller municipal. Les communes représentées par un titulaire unique, disposent aussi d'un suppléant.

Lors du conseil communautaire du 11 juillet 2021 Monsieur **Yves BOYER** a été élu Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Le conseil communautaire a également revu lors de cette séance la composition du bureau de la Communauté de communes, composé du Président, et de 8 vice-présidents et procédé à leur élection.

Le Conseil communautaire se réunit en moyenne **une fois par mois** et s'est réuni **10** fois sur l'année 2020 pour prendre **190** délibérations.

Le bureau communautaire qui se réunit en moyenne tous les 15 jours s'est réuni **33** fois sur l'année 2020.

Conférence des Maires :

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a créé sur l'année 2020 une Conférence des Maires en plus du Bureau et du Conseil communautaire.

Cette conférence des Maires a un rôle consultatif.

Celle-ci réunit le Président de la Communauté de communes qui la préside, les Maires des 15 communes et les membres du Bureau.

Elle travaille à la cohérence des politiques menées et des décisions prises sur le territoire communautaire, partage l'information et échange sur les enjeux actuels et à venir du territoire.

Celle-ci s'est réunie le 13/11/2020 pour échanger sur les enjeux de la prise de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Commissions thématiques :

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron une commission déchets a été instituée celle-ci étant composée comme suit :

Commune de moins de 1000 habitants : **1** délégué.

Commune dont la population est comprise entre 1000 et 3500 habitants : **2** délégués.

Commune dont la population est supérieure à 3500 habitants : **3** délégués.

GOUVERNANCE

36 conseillers communautaires

Tableau des membres du Conseil communautaire :

COMMUNE	Titulaires	Suppléants
Alba La Romaine	BOMBRUN Claire	
	BOUNIARD Philippe	
Aubignas	VILLARD Serge	Myriam FIALON
Baix	BOYER Yves	Edwige SALANSON
Cruas	COTTA Rachel	
	REYNAUD Bernard	
	BONNEFOI Natacha	
	FERROUSSIER Franck	
Meysses	TOUATI Philippe	
	Didier MAZZINI	
Rochemaure	LAUSSEL Marie-Josèphe	
	FAURE Olivier	
	PESSEAT Jennifer	
	BOUVIER Alain	
Saint-Bauzile	HEYRAUD Michel	Karine NEGRE
Saint-Lager-Bressac	Alain BERNARD	Josette VINCENT
Saint-Martin-Sur- Lavezon	Marie-Noëlle LAVILLE	Jean ARTO
Saint-Pierre- La-Roche	LABELLE Stéphanie	Emilie CHARBONNIER
Saint- Symphorien-Sous-Chomérac	Dominique PALIX	Delphine TAVERNIER
Saint-Thomé	Gilbert PETITJEAN	Jean-Claude BROCC
Saint-Vincent-de-Barrès	Paul SAVATIER	Cédric MENIAUD
Le Teil	PEVERELLI Olivier	
	TOLFO Pascale	
	NOËL Bernard	
	BAYLE Cécile	
	JOUVE Michel	
	FAURE-PINAULT Virginie	
	MAZEYRAT Alain	
	DIATTA Patricia	
	CHABAUD Jacques	
	MAZELLIER Noëlle	
	GRIFFE Gérard	
	SEGUINI Nadia	
	BUARD Raphaël	
LORENZO Sophie		
Valvignères	Jean-Luc FLAUGERE	JARNIAS Patrice

Tableau des Vice-Présidences issu des élections du 11 juillet 2020 :

NOM	PRENOM	FONCTION	Délégation
BOYER	Yves	Président	Administration Générale Ressources Humaines Finances
NOËL	Bernard	1er Vice-Président	Economie : Commerces-Artisanats- Industrie Logement et Cadre de Vie Culture et Outils Culturels
LAUSSEL	Marie- Josèphe	2ème Vice-Présidente	Petite-Enfance-Jeunesse Restauration Collective Action Sociale
PEVERELLI	Olivier	3ème Vice-Président	Politique de la Ville
TOLFO	Pascale	4ème Vice-Présidente	Urbanisme Assainissement, Eau Potable Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations.
BOUNIARD	Philippe	5ème Vice-Président	Développement Durable Mobilité
COTTA	Rachel	6ème Vice-Présidente	Tourisme-Patrimoine
SAVATIER	Paul	7ème Vice-Président	Déchets
LAVILLE	Marie-Noëlle	8ème Vice-Présidente	Economie Circulaire Agriculture

COMMUNICATION

La communication de la Communauté de communes se doit de s'adresser à l'ensemble des habitants du territoire afin de rendre compte des décisions prises par les élus, faire connaître les politiques publiques, les choix budgétaires et la mise en œuvre des actions.

Le service communication met en œuvre un plan de communication annuel validé par le Comité de pilotage communication selon une stratégie définie.



CHIFFRE CLÉS

Réseaux sociaux : **1 733** abonnés
(+49% sur l'année)

www.ardecherhonecoiron.fr :

19 257 utilisateurs



2020 EN BREF

EVÈNEMENTS :

- Communication de crise : la crise sanitaire
- Passage du 107^{ème} Tour de France : 2 étapes sur le territoire et 8 communes traversées
- Relations presse locale : 210 articles de presse recensés

RÉALISATION IMPRESSION :

- Affiches, flyers, livrets... La création et la réalisation se font en interne en lien avec nos partenaires.
- ARC Magazine n°2 : 11 000ex et n°3 : 12 000ex
- Campagne de simplification des gestes de tri : presse, radio, Facebook

EN INTERNE :

- Déclinaison de la charte graphique générale pour les services : restauration collective, Relais des assistantes maternelles, Musée de la Résistance et de la Déportation.
- Nouvelle charte graphique pour le Marché des Producteurs de Pays
- Nouvelle revue de presse
- Nouvel exécutif : réalisation d'une boîte à outils pour les nouveaux élus.
- Réalisation d'un trombinoscope



ALBA LA ROMAINE
AUBIGNAS
BAIX
CRUAS
LE TEIL
MEYSSE
ROCHEMAURE
ST BAUZILE
ST LAGER BRESSAC
ST MARTIN SUR LAVEZON
ST PIERRE LA ROCHE
ST THOMÉ
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC
ST VINCENT DE BARRÈS
VALVIGNÈRES

